Identités régionales et éclectisme dans l'architecture religieuse du XIXe siècle

Jean Nayrolles

▶ **To cite this version:**

Jean Nayrolles. Identités régionales et éclectisme dans l'architecture religieuse du XIXe siècle. Patrimoine : sources et paradoxes de l'identité, Presses universitaires de Rennes, pp.33-51, 2011. hal-00968165

HAL Id: hal-00968165

https://univ-tlse2.hal.science/hal-00968165

Submitted on 31 Mar 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Identités régionales et éclectisme dans l'architecture religieuse du XIX^e siècle

Jean Nayrolles

Reste-t-il, dans la France du XIX^e siècle, une architecture capable d'affirmer son appartenance à un terroir, sa fidélité à une tradition locale ? La question de la création architecturale en province a été posée par les contemporains. Au cours du siècle suivant, elle a été prise en compte par les historiens : Louis Hautecœur, par exemple, l'évoque dans les derniers volumes de son *Histoire de l'architecture classique*[1]. Plus récemment, à la faveur de la redécouverte de l'architecture éclectique menée dans les années 1970 et 1980, elle est même devenue un sujet d'étude en soi pour les historiens de l'art. Ce n'est donc pas une question neuve, il s'en faut de beaucoup. Une « renaissance architecturale des provinces au milieu du XIX^e siècle » a manifestement eu lieu[2]. On ne peut l'ignorer. Analysés en particulier sous l'angle institutionnel, les rapports entre Paris et la province sont désormais considérés comme un thème central dans l'évocation de la vie artistique au XIX^e siècle. Pourquoi donc revenir sur un terrain si fréquenté ? C'est qu'en empruntant un chemin un peu délaissé, celui de l'histoire des idées, c'est-à-dire des intensions explicites et implicites contenus dans les textes laissés par les acteurs de cette « renaissance », peut-être quelques perspectives nouvelles pourront-elles se dessiner.

Aux yeux de certains historiens, le vrai clivage idéologique du XIX^e siècle français ne se situe pas entre république et monarchie, mais bien entre centralisme et décentralisation[3]. L'arrière-plan idéologique des rapports entre le

1. Louis Hautecœur, *Histoire de l'architecture classique en France*, Paris, Picard, 1955 et 1957, t. VI, *La Restauration et le Gouvernement de Juillet*, *1815-1848*, pp. 111-120, et t. VII, *La fin de l'architecture classique, 1848-1900*, pp. 85-93 et 117-118.

2. Voir l'article fondateur de François Loyer, « La renaissance architecturale des provinces au milieu du XIX^e siècle », dans *Culture et création dans l'architecture provinciale de Louis XIV à Napoléon III*, Travaux et colloques de l'Institut d'art, Université d'Aix-en-Provence, 1983, pp. 193-206.

3. En particulier Theodore Zeldin, *Histoire des passions françaises*, t. II, *Orgueil et intelligence*, (1977), trad. fr. Paris, Seuil, 1980.

centre et les régions a été défini par les spécialistes de la pensée politique comme une tension vive entre un système administratif pyramidal puissamment organisé et des revendications émancipatrices, insistantes mais disparates. C'est sous la II^e^ République que le débat vint au devant de la scène politique et prit toute son ampleur[4]. Les principaux porte-parole de l'anti-centralisme étaient originaires le plus souvent des provinces périphériques et appartenaient pour la plupart à des partis « périphériques », soit les plus à droite, soit les plus à gauche. À partir de présupposés tout à fait distincts, légitimistes et républicains socialisants voulaient octroyer aux instances locales — plus proches des traditions pour les uns, plus proches des citoyens pour les autres — de réels pouvoirs de décisions. Longtemps leurs efforts furent vains : le centralisme administratif hérité du Consulat et de l'Empire demeura absolu pendant presque tout le siècle. Le système atteint son apogée sous le Second Empire, si bien que la décentralisation devint le thème favori de l'opposition, de droite comme de gauche, en particulier dans la presse régionale[5]. Au nom des ses principes démocratiques, la III^e^ République ne put continuer à ignorer les revendications les plus élémentaires en faveur des pouvoirs locaux : l'élection des maires par les conseils municipaux, quelle que soit l'importance des municipalités, a finalement été adoptée en 1884 — jusque-là, les maires des grandes villes étaient désignés par des préfets tout puissants.

À la lumière de ce contexte politique, la tentation est grande de voir dans l'affirmation artistique des identités territoriales une façon de compenser l'impuissance politique éprouvée à travers le pays. Autour de formes typiques, parfois prestigieuses, un patriotisme local pourrait trouver à s'exprimer. Or, à la création architecturale plus qu'à tout autre, il semblait possible de demander les signes visuels d'une appartenance qui ne fût pas exclusivement nationale. L'éclectisme, perçu comme la possibilité de parler tous les idiomes autrefois en usage dans l'architecture, n'offrait-il pas l'opportunité d'habiller les monuments des références formelles les plus singulières ?

Les choses n'ont pas été aussi simples. Faire de l'éclectisme la solution toute trouvée à la demande d'identité formulée ici et là, ce serait méconnaître le rapport hyper-critique que les hommes du XIX^e^ siècle ont entretenu avec l'idée même d'éclectisme. Ce serait aussi réduire la création éclectique à son seul

4. Rainer Riemenschneider, « Décentralisation et régionalisme au milieu du XIX^e^ siècle », *Romantisme*, t. 12, n° 35 1982, pp. 115-136.

5. Jacques Droz, « Le problème de la décentralisation sous le Second Empire, *Festgabe für Max Braubach*, Munster, Aschendorff, 1964, pp. 783-794.

aspect de catalogue des styles historiques — à une sorte de cacophonie produite par toutes les langues parlées en même temps. La plupart des contemporains eux-mêmes, il est vrai, n'y ont rien vu d'autre. Dans *la Confession d'un enfant du siècle*, Alfred de Musset donne une expression toute littéraire au sentiment de crise que son temps éprouvait face à cette nouvelle Tour de Babel.

> Notre siècle n'a point de formes. Nous n'avons donné le cachet de notre temps ni à nos maisons, ni à nos jardins, ni à quoi que ce soit. On rencontre dans les rues des gens qui ont la barbe coupée comme du temps d'Henri III, d'autres qui sont rasés, d'autres qui ont les cheveux arrangés comme ceux du portrait de Raphaël, d'autres comme du temps de Jésus-Christ. Aussi les appartements des riches sont des cabinets de curiosités ; l'antique, le gothique, le goût de la Renaissance, celui de Louis XIII, tout est pêle-mêle. Enfin nous avons de tous les siècles hors du nôtre, chose qui n'a jamais été vue à une autre époque ; l'éclectisme est notre goût ; nous prenons tout ce que nous trouvons, ceci pour sa beauté, ceci pour sa commodité, telle autre pour sa laideur même ; en sorte que nous ne vivons que de débris, comme si la fin du monde était proche[6].

Tout le paradoxe de la culture artistique du XIX^e^ siècle se laisse appréhender dans ce texte. Depuis que l'*ethos* du romantisme s'est répandu sur les temps modernes, la question de l'identité est devenue obsessionnelle. La nation lui donne son cadre, mais c'est l'histoire qui lui donne son contenu et en fournit l'essence. L'histoire apparaît comme une source inépuisable de particularismes, de spécificités, de dialectes oubliés, de « couleurs locales » selon le mot d'Augustin Thierry. Dès les origines du projet romantique, c'est-à-dire dès le premier romantisme allemand, il s'est agi de mettre à la disposition du présent la totalité du passé connu. Or, dans bien des domaines, cet « arraisonnement » de l'histoire a entraîné l'avènement de l'éclectisme comme une conséquence inéluctable. Censée produire un effet d'identité, la mise à disposition de l'histoire risquait en fait de produire de l'indifférenciation. L'éclectisme a été ressenti par la plupart des esprits comme une crise d'indifférenciation d'autant plus préoccupante qu'elle était sans exemple dans l'histoire. La crainte de ses effets dévastateurs est partout présente. La contestation montante du système académique, sensible dans la critique d'art comme dans la production artistique elle-même, ne reflète rien d'autre en réalité que la volonté de rejeter l'éclectisme. Tous les arts ont été concernés, mais c'est bien sûr dans le domaine de l'architecture que le sentiment de crise était le plus répandu. « Plaie de l'art »

6. Alfred de Musset, *La Confession d'un enfant du siècle*, (1836), Paris, Gallimard, coll. Folio, 1973, p. 50.

pour Jean-Baptiste Lassus au milieu du siècle, l'éclectisme devient synonyme de mort de l'art pour Franz Jourdain en 1900. Cet architecte de l'Art nouveau, qui fut aussi homme de lettres, dresse un bilan presque entièrement négatif de la production architecturale du siècle écoulé. Au premier rang du passif apparaît la création en province :

> Anémié par une centralisation à outrance, la province perd son caractère propre, renonce à toute initiative, oublie le capiteux idiome du terroir et accepte passivement un mot d'ordre unique imposé à tort et travers, au rebours du plus vulgaire bon sens, aussi bien au Nord qu'au Midi, à l'Est qu'à l'Ouest. De Paris sont expédiés comme des colis, des projets indifféremment destinés à Toulon ou à Lille, à Rennes ou à Nancy, suivant le caprice d'un directeur des bâtiments civils ou le hasard d'un concours jugé invariablement par le même jury. C'est la décadence, c'est la disparition des architectures régionales, c'est la mort[7].

Rares furent les personnalités de premier plan qui comprirent que l'éclectisme était la langue singulière de leur époque. Parmi eux, il faut tout de même signaler César Daly et Charles Garnier. Mais pour l'immense majorité de leurs contemporains, le constat était alarmant : l'absence d'un style propre au XIX^{e} siècle produisait une crise d'indifférenciation d'autant plus grave que jamais la demande d'affirmation identitaire n'avait été aussi forte. La capacité d'inventer un langage artistique neuf semblait faire défaut au moment où précisément son besoin se faisait le plus sentir. La principale tare de l'éclectisme, selon Franz Jourdain, ne résidait donc pas dans sa pluralité mais au contraire dans son uniformité.

Cependant, l'époque dans laquelle vivait Jourdain pouvait offrir un contraste déjà saisissant avec le siècle écoulé, car il était le contemporain de l'invention tardive de véritables styles régionaux en architecture. En effet, depuis les dernières années du XIX^{e} siècle, une mode des particularismes pittoresques déferlait sur certains types architecturaux, en particulier sur les constructions de villas, d'hôtels et d'équipements de loisirs dans les régions littorales. Loin d'être un phénomène passager, le régionalisme moderne sut se renouveler suffisamment pour durer jusque vers le milieu du XX^{e} siècle[8]. Durant plusieurs décennies, on vit se répandre les formes typiques d'un style normand, d'un style breton, d'un style basque et landais ou bien encore d'un style « Riviera » sur la Côte d'Azur. Tous ces répertoires de formes, qui agrémentaient le cadre de vie des classes

7. Franz Jourdain, « L'architecture au XIX^{e} siècle », *La Revue bleue*, t. 13, 1900, p. 485.

8. Jean-Claude Vigato, *L'architecture régionaliste, France, 1890-1950*, Paris, IFA, Norma, 1994.

accédant à une société de loisirs, étaient d'ailleurs bien plus redevables au mouvement anglais des *Arts and Crafts* qu'à de véritables traditions régionales, mais ils furent accueillis comme les expressions d'une authenticité retrouvée. Quelles que soient les sources véritables de ces néo-styles, leur avènement semble donner raison à Franz Jourdain : le régionalisme triomphe dans l'architecture au moment où périclite le système de l'éclectisme élaboré depuis les années 1830.

Est-ce à dire que la « renaissance architecturale des provinces au milieu du XIX^e^ siècle » n'aura été qu'un phénomène quantitatif ? Quelque chose comme la déclinaison à l'échelle des villes et villages de modèles nationaux élaborés à Paris ? La reproduction des façades haussmanniennes dans les métropoles françaises, mais aussi la relative uniformité des bâtiments scolaires, judiciaires ou ferroviaires, sont une démonstration incontestable de la réalité du centralisme architectural. Et pourtant, la volonté de voir la création nationale revêtir une certaine diversité n'a pas manqué. Elle s'est exprimée dans le débat sur les styles qui a traversé la Monarchie de Juillet et a duré jusque sous le Second Empire. Or, ces discussions n'ont pas concerné la totalité de la production architecturale, mais se sont focalisées au contraire sur un type d'édifice bien précis : l'église. Parce que l'architecture religieuse ne dépend que de formes symboliques et que, contrairement aux autres types architecturaux, elle ne saurait être définie par sa fonction, elle a été le principal objet de la réflexion sur le style. Et cette réflexion a débouché sur des créations concrètes : au milieu du XIX^e^ siècle, il existe bien, à côté de survivances qui se perpétuent pour ainsi dire inconsciemment, un premier régionalisme savant. Mais il se limite presque exclusivement au domaine religieux. D'où vient-il ? Qui en furent les artisans ? Quelle est sa place à l'intérieur de l'éclectisme architectural ?

Au premier rang des instances concernées par la construction des églises se trouvent naturellement les fabriques auxquelles reviennent la maîtrise d'ouvrage, avec à leur tête les curés. Or, du clergé est sorti une telle masse d'écrits durant le XIX^e^ siècle qu'il est permis d'en saisir les orientations esthétiques en matière de style architectural. Le mouvement « ecclésiologique » français a été nourri par des initiatives venues des diocèses et non de Paris qui, dans ce domaine, ne jouissait d'aucune légitimité particulière. Son impulsion et son développement ne dépendent en rien de décisions centralisées dans l'Église de France. D'ailleurs, l'autorité des évêques sur leurs diocèses n'était alors guère contestée et la montée du courant ultramontain face aux vieilles traditions gallicanes ne pouvait qu'éloigner les prêtres du tropisme centralisateur. Malgré la tutelle politique que le système concordataire maintenait, le clergé français a retrouvé une autonomie

intellectuelle qu'il n'avait plus connu depuis longtemps. Cela ne l'a pas empêché de partager un goût presque unanime pour une architecture nationale, le gothique, et de devenir le principal soutien du courant néo-gothique qui modifia si profondément le paysage architectural du pays. Apparu dans les années 1830, le mouvement religieux d'érudition et de militantisme esthétique en faveur d'un retour aux formes caractéristiques du Moyen Âge prit parfois le nom d'*archéologie sacrée*. Soutenue par la sensibilité romantique du néo-catholicisme, l'archéologie sacrée trouva dans les rangs du clergé d'innombrables vulgarisateurs qui, avec enthousiasme, se mirent au service d'une cause souvent décrite comme un objet de mission[9]. Avant l'apparition de périodiques comme la *Revue d'art sacré*, les premiers ouvrages d'archéologie sacrée furent des manuels destinés aux desservants des paroisses et, plus encore, aux séminaristes. Très souvent, le public visé ne dépassait pas l'aire du diocèse. Les séminaires de Beauvais, de Tours, du Mans, de Bourg-en-Bresse, de Troyes, d'Auch, d'Amiens et de Versailles furent les premiers à établir des cours d'archéologie, dès avant 1839, auxquels assistaient non seulement les séminaristes et les membres les plus en vue du clergé local, mais aussi les gens du monde, magistrats, fonctionnaires, et même parfois les évêques eux-mêmes[10]. Les manuels sont en général rédigés par les professeurs de ces enseignements. Le premier d'entre eux, en vérité assez médiocre, fut publié en 1836 sous le nom de Mgr Devie, évêque de Belley, qui n'en était peut-être pas l'auteur. On ne trouve encore aucune prescription ni proscription de style dans cet ouvrage qui ignore tout de la vague néo-médiévale prête à déferler sur l'architecture religieuse de la France. Cinq ans plus tard, en 1841, paraît le modèle du genre : *l'Archéologie chrétienne* de l'abbé Jean-Jacques Bourassé, professeur au séminaire de Tours et grande figure de l'érudition en Touraine. Le prosélytisme gothique est déjà à son comble dans ce livre de très bonne tenue, mais il ne s'agit nullement de proposer l'étude de modèles régionaux : c'est à un gothique français, sans accent, qu'il est fait référence. Cette remarque peut s'appliquer à la quasi totalité des ouvrages d'archéologie sacrée publiés par la suite : celui de l'abbé Crosnier, enseignant au séminaire de Nevers, de l'architecte Mallay à Clermont-Ferrand, l'un des rares laïques sollicités pour enseigner la nouvelle discipline dans un séminaire, de l'abbé Brune à Rennes, de l'abbé Gareiso à Nîmes, de l'abbé Carrière à

9 . Gérard Cholvy, « Clercs érudits et prêtres régionalistes », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. LXXI, n° 186, janvier-juin 1985, pp. 5-12.

10. *Bulletin archéologique du Comité historique des Arts et Monuments*, t. I, sessions de 1838-1841, éd. 1843, p. 93.

Toulouse, etc. Aucune de ces publications ne privilégie un patrimoine local ou régional, alors que leurs auteurs en sont parfois d'excellents connaisseurs. Tous ou presque puisent aux mêmes sources : le *Cours d'archéologie monumentale* d'Arcisse de Caumont et, à partir de 1850, son *Abécédaire, ou Rudiments d'archéologie* (ce à quoi il faut ajouter, pour la partie iconographique, l'*Histoire de Dieu* de Didron). Il faut donc se rendre à l'évidence : dans le domaine de la construction d'églises, le clergé ne fut pas à la source du régionalisme architectural. Non point qu'il soit resté étranger à la redécouverte des identités régionales — dont le rétablissement dans l'architecture religieuse n'aurait pas été possible sans son concours —, mais il n'a pas participé à leur invention.

Aura-t-on plus de chances de rencontrer les initiateurs du pluralisme dans le mouvement archéologique qui s'est illustré partout en France par la création de nombreuses sociétés savantes ? Dans toutes les provinces, l'érudition s'est tournée vers la Normandie, foyer archéologique le plus actif et le plus précoce. C'est à Caen, en effet, que la Société des antiquaires normands vit le jour en 1824, rassemblant les meilleurs connaisseurs de l'architecture médiévale qui se trouvaient alors en France. Dans bien des villes où l'émulation savante parvint à compter suffisamment d'adeptes, on créa des sociétés archéologiques sur le modèle de celle de Caen. Le mouvement fut encouragé par Guizot sous la Monarchie de Juillet, et bientôt, les sociétés savantes furent si nombreuses qu'il fallut songer à les fédérer pour en rendre l'action plus efficace. Or, s'il y eut bien des tentatives de coordination menées à partir du ministère de l'Instruction publique, l'entreprise de fédéralisation de loin la plus réussie fut celle que Caumont mena à partir de Caen.

Parmi les membres de la Société des antiquaires de Normandie, le nom le plus illustre fut incontestablement celui de son secrétaire, Arcisse de Caumont. Depuis sa province, ce savant complet, à la fois naturaliste et antiquaire, parvint à se hisser à la tête d'un véritable mouvement archéologique national. Servi par un talent d'organisateur hors du commun, il rencontra en outre une immense attente dans un domaine qu'il faut bien considérer comme un des traits les plus caractéristiques de la sociabilité du XIX^{e} siècle. D'étape en étape, Arcisse de Caumont finit par présider un réseau institutionnel qui, pour n'être pas officiel, n'en fut pas moins une sorte d'empire intellectuel dans la France de son temps. À partir de 1833, furent lancées les Assises scientifiques, première manifestation annuelle et itinérante imaginée par l'illustre Normand. Vint ensuite, en 1834, la Société pour la conservation des monuments (qui deviendra la Société archéologique de France), tenant ses congrès annuels dans une ou deux villes différentes et suscitant partout des vocations — comme celle par exemple de

l'abbé Bourassé lors du congrès archéologique de Tours en 1838. Publié à partir de 1835, le *Bulletin monumental* devint dès lors bien plus qu'un simple organe de liaison : la première revue archéologique de France. Ne reculant devant rien, Caumont créa en 1839 un Institut des Provinces, éditant son propre annuaire et entretenant tout un réseau de correspondants sur la plus grande partie du territoire national. Sans en faire une machine de guerre contre Paris, le but affiché de cette fédération des savants de province tendait à la décentralisation. Périodiquement, des cris d'alarme étaient poussés dans ses congrès, le plus souvent sur un ton défaitiste. En 1864, les correspondants de l'Institut des provinces déploraient la situation. « On avait, pendant le premier tiers du XIX^e^ siècle, écrit l'un d'eux, centralisé tout ce qui est administratif ; depuis vingt-cinq ans, on s'efforce de centraliser tout ce qui est intellectuel et qui avait échappé aux engrenages de la machine administrative ». Le mal est fait, « on a stérilisé le terrain artistique en province »[11]. Dans un mémoire publié par le *Bulletin monumental* de 1871, l'abbé Fayet rappelle les vertus du modèle féodal pour sortir de l'uniformité actuelle : « Ce qui fait le caractère propre de la société au Moyen Âge, c'est la prédominance de l'initiative individuelle dans le fractionnement de l'autorité générale[12]. »

La masse considérable d'écrits produits périodiquement par les sociétés savantes de province contient bon nombre d'évocations d'églises nouvelles, construites un peu partout en France. En effet, le mouvement archéologique a d'emblée été conçu d'une seule pièce, depuis le travail d'érudition mené sur les monuments du patrimoine national jusqu'à la promotion de l'architecture néo-médiévale dans le contexte contemporain. Mais ces évocations, pleines de louanges pour les architectes et d'encouragements pour les curés bâtisseurs, restent neutres sur la question du style. Il est entendu que les églises nouvellement construites le sont dans les formes du Moyen âge, et cela suffit. Dans les textes les plus explicites, on trouvera tout au plus une adhésion convenue au principe d'un néo-gothique national. Ainsi donc, entre la découverte toujours approfondie des monuments médiévaux dans chaque contrée et le soutien apporté au mouvement de constructions d'églises, il n'y a pas de lien direct qui favoriserait tel ou tel modèle régional. Et pourtant, Caumont fut le

11 « À quelles conditions pourrait-on obtenir la décentralisation intellectuelle ? Qu'a-t-on fait dans ce but ? Que devrait-on faire pour obtenir des résultats utiles ? », *Annuaire de l'Institut des provinces*, t. 17, 1865, pp. 294-298.

12. Abbé Fayet, « De la décentralisation intellectuelle », *Bulletin monumental*, t. 37, 1871, p. 6.

premier savant français à attirer l'attention sur ce qu'il sera convenu d'appeler les « écoles » régionales de l'architecture romane[13].

Cette neutralité s'observe aussi dans les sociétés savantes. À l'image de la Société des antiquaires de Normandie, la plupart des cercles d'érudition créés sur son modèle ne prirent pas parti, du moins pas explicitement, en faveur d'un style régional. Ce fut le cas, par exemple, de la Société archéologique du Midi de la France, créée à Toulouse en 1831. Comme son nom l'indique, cette institution entendait rayonner sur une aire géographique extrêmement vaste — en réalité, son territoire ne dépassa guère le haut Languedoc et les Pyrénées centrales[14]. Or, sur ces terres méridionales, terres romanes longtemps réticentes à l'implantation du gothique « français », il eût été facile de promouvoir une architecture spécifique au Midi. Il n'en a rien été : dans les publications de la Société archéologique du Midi de la Franc, on ne trouvera pas une ligne allant dans cette direction. À côté de cette institution qui, faisant profession d'exalter un certain génie méridional dans le passé, n'a pas franchi le pas de la création contemporaine, il en fut d'autres apparemment plus militantes. C'est ainsi du moins que se présentèrent les Congrès méridionaux organisés par Paul Tournal, fondateur de la Commission archéologique de Narbonne et grande figure de l'érudition locale. Sa défense et illustration du Midi occitan se situait dans une perspective clairement anti-centralisatrice. « Chaque ville importante de province, écrivait-il en 1834, deviendra nécessairement un foyer d'activité qui paralysera la centralisation trop exclusive que Paris exerce maintenant sur les départements ; et, vers ces centres nouveaux, convergeront annuellement beaucoup d'hommes de cœur, qui aujourd'hui vivent isolés, inconnus, découragés, privés qu'ils sont de tout échange de sentiment et d'idées[15]. » Dans les sessions consacrées aux beaux-arts, devrait donc s'exprimer la plus vive admiration des chefs d'œuvre de l'art méridional. Or, l'auteur du texte sur l'architecture, Jean Bonal, architecte de la ville de Toulouse, se contente d'entonner l'antienne hugolienne, très à la mode dans ces années de succès retentissant de *Notre-Dame de Paris*, sur les beautés du gothique. C'est le

13. Sur les théories des « écoles » romanes, voir Jean Nayrolles, *L'invention de l'art roman à l'époque moderne, (XVIII^e^-XIX^e^ siècles)*, Rennes, PUR, 2005, pp. 270-277.

14. Louis Peyrusse, « Les premières années de la Société archéologique du Midi de la France et l'art médiéval (1831-1870) », *Mémoire de la Société archéologique du Midi de la France*, t. 44, 1981, pp. 13-40.

15. Paul Tournal, « Historique », dans *Congrès méridional*, première session, Toulouse, Marguetoute, 1834, p. 4.

gothique de prédilection des néo-catholiques, exalté par Montalembert, un art partout chez lui dès lors qu'il se trouve en terre chrétienne.

Le même constat pourrait être fait ailleurs, par exemple à Poitiers où la Société des antiquaires de l'Ouest, proche elle aussi du modèle normand, ne fait aucune promotion des modèles locaux dans ses publications. L'abbé Auber, grande figure de l'archéologie sacrée dans sa région, professeur au séminaire de Poitiers et pilier de la Société des antiquaires de l'Ouest, a édicté des *Instructions* sur la restauration des églises anciennes et la construction des églises nouvelles. Aucun appel ne s'y trouve en faveur d'une recréation des formes si typiques de l'architecture poitevine, tant romane que gothique. Tous ces militants enthousiastes du Moyen Âge et de son architecture chrétienne ne semblent pouvoir adhérer qu'à une pétition de principe en faveur du style gothique et, plus rarement, du style roman en tant que tels.

Il faut toutefois signaler une exception : le Lyonnais Joseph Bard, savant au profil atypique. Membre de l'Académie pontificale d'archéologie, le plus ultramontain des archéologues français de son temps fut aussi le plus tourné vers le patrimoine singulier de sa ville et de sa région. Dans son *Manuel général d'archéologie sacrée burgundo-lyonnaise*, publié en 1844, il s'oppose à la suprématie du système d'interprétation des monuments médiévaux d'Arcisse de Caumont et propose un autre type de classification pour s'en émanciper. Si son œuvre d'archéologue reste très en deçà de ses prétentions et n'offre pas beaucoup d'intérêt, son rêve d'une forme architecturale propre, qui se distinguerait entre tous les monuments de la capitale des Gaules, ne manque pas d'originalité. Joseph Bard est le seul archéologue de son époque à envisager une stratégie de création architecturale répondant au défi de l'arraisonnement du passé. Il le fit à l'échelle d'une culture régionale, tandis qu'ailleurs, ses homologues s'en remettaient à une solution globale, sans aucun lien d'appartenance avec le lieu où il s'agissait de construire un édifice nouveau.

Face à la crise sans précédent que représentait l'éclectisme — « nous avons de tous les styles, hors du nôtre » comme le déplorait Musset — il fallait être capable de mettre au point une stratégie de création. Or, sauf exception, rien de tel n'a été envisagé dans les régions. Nulle part ou presque, les provinces n'ont pensé la possibilité d'un ancrage de la création architecturale moderne dans leur propre culture artistique. Cette possibilité, qui s'est pourtant bien incarnée dans les faits, a été théorisée à un niveau global. En somme, c'est Paris qui a pensé pour la province.

Deux stratégies distinctes virent le jour durant la Monarchie de Juillet. Distinctes mais aussi nécessairement concurrentes et en quelque manière

ennemies, puisque chacune d'elles prétendait répondre à la situation de crise, l'une et l'autre se présentant comme la seule voie de l'avenir. Car prétendre réduire l'indifférenciation produite par l'éclectisme contemporain, cela signifiait : fonder un nouveau système d'identité. Ces deux conduites se définirent en leur temps par leurs acteurs, qui savaient parfaitement se reconnaître, et non par une nomenclature précise. Mais puisqu'il faut bien les nommer, nous proposons d'appeler l'une de ces stratégies la *voie de l'archéologie* (ou du *rationalisme archéologique*), et l'autre, la *voie de l'historicisme* (mot qu'il faut prendre ici dans l'acception que lui donnent les philosophes lorsqu'ils désignent une philosophie ou une théorie systématique de l'histoire et non dans le sens beaucoup trop vague des historiens de l'art qui en font habituellement un synonyme du mot *éclectisme*).

Le rationalisme archéologique forme le courant le plus facile à cerner car son illustre chef de file, Viollet-le-Duc, le définit presque tout entier. Persuadé que toute forme de tradition locale avait définitivement sombré au début de son siècle, Viollet-le-Duc situait le combat dans la perspective d'une reconquête. Mais la question était à ses yeux d'une telle importance qu'elle ne pouvait être laissée à des personnalités locales ou provinciales. La diversité territoriale de la création artistique était pour lui une question d'intérêt national. Dans le neuvième de ses *Entretiens sur l'architecture*, Viollet-le-Duc analyse la situation d'un point de vue historique, rendant le système académique de la France louis-quatorzienne responsable de la décrépitude des idiomes artistiques. L'avènement du néo-classicisme, qui ne fut qu'un hyper-académisme, aggrava encore la situation. Au Moyen Âge, le génie du lieu se manifestait partout, jusque dans les campagnes les plus reculées. Toutes les capitales provinciales, « Orléans, Poitiers, Rouen, Troyes, Limoges, Bordeaux, Toulouse, Lyon, Dijon, etc. », étaient le centre d'une école d'architecture. Puis — premier recul — vint le temps où les métropoles artistiques n'irriguèrent plus les régions environnantes. « L'art de l'architecture s'est peu à peu retiré des extrémités pour ne plus vivifier que les centres de populations[16]. » Plus loin, Viollet-le-Duc compare le centralisme artistique institué sous Louis XIV avec le système de l'Empire romain où rien n'existe en matière d'invention artistique en dehors de Rome. Les œuvres créées dans un centre unique sont uniformément reproduites à des centaines de lieues de distance, sans liberté aucune, sans le moindre sens de l'acclimatation. La France féodale, en revanche, soutient la comparaison avec la Grèce classique où chaque

16 . Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc, *Entretiens sur l'architecture*, Paris, Morel, t. I, 1863, p. 386.

cité offre une saveur unique dans ses œuvres. En 1866, trois ans après le premier volume des *Entretiens*, Viollet-le-Duc revint sur la question de la création en province dans l'article « Restauration » du *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*. Son approche n'était plus tant historique que théorique, cherchant une solution à la situation du présent. Aussi, était-elle plus nuancée. « La centralisation administrative française a des mérites que nous ne lui contestons pas », écrivait Viollet-le -Duc. Mais tandis qu'elle poussait à l'unité politique qui est son principal bienfait, elle vidait le territoire national des talents qui en faisaient la richesse multicolore. « La centralisation conduisait, en fait d'architecture, à la barbarie. Le savoir, les méthodes, les traditions, l'exécution matérielle se retiraient peu à peu des extrémités[17]. » Le centre ayant tout absorbé à son unique profit, il ne resta plus au début du XIX^e^ siècle dans le reste du pays qu'une « ignorance douloureuse des principes les plus élémentaires de la construction ». Bientôt, cependant, le grand corps anémié reprit quelques couleurs ; les membres amorphes furent irrigués à nouveau. Ce renversement de tendance, Viollet-le-Duc le situe à trente ans de distance, c'est-à-dire dans les premières années de la Monarchie de Juillet. Que s'est-il donc passé ?

> Les travaux de restauration entrepris en France, d'abord sous la direction de la Commission des monuments historiques, et peu plus tard par le service des édifices diocésains, ont non seulement sauvé de la ruine des œuvres d'une valeur incontestable, mais ils ont rendu un service immédiat. Le travail de la commission a ainsi combattu, jusqu'à un certain point, les dangers de la centralisation administrative en travaux publics ; il a rendu à la province ce que l'École des beaux-arts ne savait pas lui donner[18].

L'analyse de Viollet-le-Duc révèle un saisissant paradoxe : c'est une politique centralisée qui a ravivé la création en province ; mais ce ne fut pas du tout, pour autant, un renoncement au centralisme politique et administratif, il s'en faut de beaucoup. Quelques-unes des premières mesures de la Commission des Monuments historiques consistèrent à mettre à pied la plupart des architectes locaux pour les remplacer par des architectes « parisiens », les Questel, Viollet-le-Duc, Boeswilwald, Millet et quelques autres que l'institution jugeait seuls capables de restaurer les monuments du Moyen Âge. Rares furent les maîtres d'œuvres implantés dans leurs régions — tels que Mallay en Auvergne ou Joly-Leterme en Anjou — que l'administration centrale choisit de maintenir sur place.

17. *Idem*, « Restauration », *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e^ au XVI^e^ siècle*, t. VIII, 1866, Paris, Morel, p. 29.

18. *Ibid*., p. 31.

Adoubés par la Commission, voire membres de celles-ci, les architectes des Monuments historiques en adoptaient les principes, partageaient l'approche analytique des constructions médiévales préconisée et théorisée par Viollet-le-Duc. À une échelle bien plus vaste, la même convergence de vue un peu forcée se produisit dans le service des Édifices diocésains et dans le corps des architectes diocésains.

Les tenants du rationalisme architectural, Viollet-le-Duc en tête, ont souvent fait leurs premières armes sur les chantiers de restauration. Architectes-archéologues, ils ont tout appris des lois constructives et des principes de mise en forme au contact étroit des monuments du Moyen Âge. Que l'on s'imagine une école de sculpture où les élèves ne procèderaient tout d'abord qu'à des dissections de cadavres pour posséder à fond les lois de l'anatomie. Les praticiens des Monuments historiques et des Édifices diocésains furent un peu dans cette situation. L'esthétique pour Viollet-le-Duc — c'est-à-dire le beau, l'harmonieux, les éléments constitutifs du style — n'est pas un préalable comme on l'enseigne à l'École des beaux-arts, mais la conséquence ultime et pour ainsi dire involontaire d'une série d'opérations de l'esprit dictée par la logique, un résultat nécessaire au terme d'un processus analytique. Une grande majorité des édifices néo-médiévaux du XIX^{e} siècle, c'est-à-dire des églises pour l'essentiel, a été abordée dans cette idéologie particulière dont l'absolue nouveauté finit par nous échapper, sans doute à cause de la masse de constructions répétitives qu'elle a engendrée. Il est vrai qu'il y eut beaucoup d'uniformité dans cette production pléthorique. Le néo-gothique générique de Lassus, inventé pour l'église Saint-Nicolas de Nantes (fig. 1), se retrouve dans l'église des Jésuites de Toulouse, dans la basilique supérieure de Lourdes (fig. 2), et jusque dans la cathédrale de Gap (fig. 3), un édifice aux formes pourtant néo-romanes. Paradoxalement, Lassus a fini par créer un style presque apatride en puisant dans l'ensemble des monuments à ogives des XII^{e} et XIII^{e} siècles français. Pour parvenir à un style parfait, entièrement rationalisé, plus gothique que le gothique du Moyen Âge en somme, il faut que les réalisations ne relèvent plus tout à fait des modèles historiques mais plutôt de l'esprit des formes. On recherche la leçon du gothique plus que le gothique concret, mais aussi, quand cela se présente, la leçon du roman plus que le roman concret. Viollet-le-Duc ne préconisera rien d'autre.

Cet art de l'épure et de la quintessence, cherchant à atteindre l'expression la plus économe, semble aux antipodes des formules régionales qui s'imposèrent dans certains foyers. Mais en réalité, il n'en est rien. Les églises néo-romanes du diocèse de Rouen, descendantes des églises abbatiales de Caen ou de Saint-Georges de Bocherville, le néo-gothique et le néo-roman alsaciens (fig. 4), rappelant fortement le Moyen Âge rhénan, les clochers « toulousains » autour de

la capitale du Languedoc conçus à partir des clochers de Saint-Sernin de Toulouse ou des Jacobins, ou bien encore certaines églises du Puy-de-Dôme construites dans les dernières décennies du siècle et reprenant les formes si caractéristiques du roman auvergnat, tout cela relève, à des degrés divers, de l'analyse archéologique d'édifices médiévaux[19]. Le corpus des monuments de référence n'a pas l'ampleur de celui de Lassus qui s'étendait à la totalité d'un style, par-delà les frontières régionales. Dans les exemples de régionalisme architectural que nous venons d'évoquer, les références se limitent au contraire à une aire donnée, parfois assez réduite. Mais dans tous les cas, la démarche analytique est la même. Elle consiste à moderniser les modèles en les poussant jusqu'à un paradigme formel entièrement transparent à l'analyse. Cette voie a été suivie avec beaucoup d'assiduité par les architectes diocésains qui, en tant que restaurateurs, étaient rompus à l'examen des édifices du Moyen Âge.

L'autre voie par laquelle on prétendit vaincre la crise d'inspiration que représentait l'éclectisme, la voie de l'historicisme, n'a pas été définie grâce à une plongée au plus intime d'un style historique donné, régional ou non, mais devait résulter d'une lecture de l'histoire de l'architecture considérée dans sa totalité. Elle consistait à prendre en compte le devenir des formes dans la longue durée afin d'en comprendre la direction et, par induction, d'en dessiner l'avenir, moyen le plus sûr de surmonter l'état d'indifférenciation artistique où se trouvait le XIX^{e} siècle. D'origine allemande, l'idée romantique d'une possible synthèse artistique établie à partir d'un point de vue évolutif sur le passé semble être apparue en France dans les années 1830. Ses principaux propagateurs appartiennent à la dissidence du saint-simonisme amenée par Pierre Leroux — premier système idéologique qui, dans notre pays, s'est établi sur une philosophie de l'histoire, à l'instar de l'hégélianisme ou du marxisme en Allemagne[20]. La *synthèse* fut l'un des maîtres mots dans les milieux saint-simoniens. Dans tous les domaines, depuis la religion jusqu'à l'art, le XIX^{e} siècle devait se consacrer à la recherche et à la découverte de systèmes stables et durables, synthèses propres au monde moderne comme la féodalité et la scolastique avaient été, au XIII^{e} siècle, la

19. J. Nayrolles, « Architecture néo-romane et modèles romans », *L'invention de l'art roman au XIX^{e} siècle*, actes du 5^{e} colloque international d'Issoire, 20-22 octobre 1995, *Revue d'Auvergne*, t. 553, 1999, pp. 156-174.

20. Paul Bénichou, *Le temps des prophètes. Doctrines de l'âge romantique*, Paris, Gallimard, 1977, pp. 330-358.

synthèse propre à la chrétienté médiévale ou encore comme la Renaissance avait été la synthèse du christianisme et du paganisme antique.

Cette recherche fut particulièrement active dans le domaine de l'architecture. Elle mobilisa des personnalités très diverses : ingénieurs, comme Léonce Raynaud, architectes, comme Léon Vaudoyer ou Auguste Boileau, ou bien encore hommes de lettres, comme Hippolyte Fortoul. Tandis que la voie de l'archéologie, fondée sur la rationalisation d'un ancien langage architectural, établissait nécessairement un surplomb du présent sur le passé, la voie de l'historicisme était envisagée comme une continuité. En parfaits représentants du romantisme, ses partisans ont voulu soumettre à l'esprit des peuples et des nations modernes ainsi qu'à l'esprit de leur temps des formes jugées caractéristiques mais rejetées par les aléas de l'histoire, ou bien des formes demeurées en réserves mais dont le devenir paraissait toujours possible, ou encore des formes tenues à distance les unes des autres par les circonstances et qu'il convenait maintenant d'associer pour leur donner une signification et une vie nouvelles. Ainsi, on devait pouvoir prétendre « continuer » le système roman comme s'il n'avait pas été interrompu par l'avènement du gothique, ou bien « continuer » le système ogival dans le cadre neuf offert par les matériaux industriels modernes, etc. On mesure ici combien l'historicisme, en tant que voie de la création architecturale au XIX^{e} siècle, s'oppose à l'archéologie. Le terrain favori de ses spéculations, souvent audacieuses jusqu'au bizarre, est celui de la civilisation. Les principaux agents de l'histoire ainsi comprise se résument à quelques grands archétypes qui traversent les âges : l'hellénisme et le christianisme, la latinité et la germanité, l'esprit d'organisation du Midi et l'esprit de liberté du Nord, etc. Un auteur comme Hippolyte Fortoul y fait constamment référence dans ses articles de critique littéraire et de critique d'art. Il leur consacre même un gros livre en 1842, intitulé *De l'art en Allemagne*, dont le sujet véritable consiste à former la théorie d'une synthèse artistique puisant à l'esprit germanique et à l'esprit gréco-latin de la civilisation française.

Une architecture nouvelle fondée sur de tels principes ne semblait pas devoir être très accueillante aux identités régionales qui auraient bien voulu trouver à s'exprimer dans la création contemporaine. L'esprit de clocher qui a pu se satisfaire des œuvres des architectes diocésains, modernisant tel ou tel motif typique d'une « école » régionale d'architecture au Moyen Âge, ne s'est pas spontanément tourné vers des conceptions qui lui étaient *a priori* très étrangères. De fait, c'est à Paris et dans sa banlieue que l'ont vit s'élever le plus grand nombre d'églises illustrant la notion de synthèse architecturale : celles de Claude Naissant au sud de la Seine, celles d'Eugène Lequeux au nord, ou bien encore le chef d'œuvre de Victor Baltard, l'église Saint-Augustin. Et cependant, les tenants

de l'historicisme n'envisageaient pas le territoire de la France comme une étendue artistiquement uniforme. Personne n'était plus sensible qu'eux aux anciens idiomes locaux, à la part de latin et à celle des langues barbares qui s'y mêlaient. Fortoul voyait dans l'histoire de France, jusque dans un passé récent, un mouvement de balancier permanant entre le génie du Nord et celui du Midi. L'architecture se devait de s'inscrire dans cette continuité. Parvenu, à la suite du coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte, au poste de ministre de l'Instruction publique et des Cultes, il fit de ces préoccupations l'objet d'une lettre circulaire adressée aux architectes diocésains.

> Pour que les humbles édifices qui s'élèvent dans les communes avec le concours de l'État puissent facilement remplir ces conditions, on m'a quelquefois proposé de faire dresser à Paris même, sous les yeux de l'Administration, des projets qui devraient être uniformément adoptés dans toutes les parties de l'Empire : aucune mesure ne serait plus contraire aux saines notions de l'art. Si l'art se modifie avec les siècles, il change aussi suivant les zones et les climats. L'architecture gothique est, en quelque sorte, le patrimoine du nord de la France, où elle a laissé des vestiges profonds ; il serait puéril de vouloir la transplanter dans le Midi, dont les provinces, voisines de l'Italie, ont conservé si longtemps l'empreinte de la civilisation romaine et permettent d'adapter aux convenances du culte les formes que, dès les premiers siècles du christianisme, la religion empruntait aux exemples de l'art antique[21].

L'idéologie historiciste s'est-elle effectivement incarnée dans une architecture capable de rendre compte des données civilisationelles en devenir ? Elle a manqué de peu s'imposer très tôt en France dans un édifice important étant donné sa précocité : l'église Saint-Paul de Nîmes (fig. 5). Son architecte, Charles-Auguste Questel, avait projeté lors du concours qu'il remporta en 1835 un monument faisant la synthèse des styles historiques fondés sur le plein-cintre ; mais il dut modifier son projet conformément aux exigences du Conseil des Bâtiments civils, et faire de son église un édifice néo-roman archéologique — en fait la première grande église néo-médiévale construite en France[22]. L'historicisme essuyait son premier échec face à l'archéologie : les deux tendances divergentes allaient désormais structurer durablement le devenir de l'architecture religieuse. Face aux succès éclatants du mouvement archéologique, les prophètes de la synthèse architecturale ont parfois peiné à imposer leurs

21. Lettre du ministre de l'Instruction publique et des Cultes aux architectes diocésains, Paris, le 15 novembre 1853 (ministre H. Fortoul).

22. J. Nayrolles, « L'église Saint-Paul de Nîmes », *Congrès archéologique de France*, 157e session, 1999, *Gard*, Paris, 2000, pp. 203-212.

systèmes, déroutants il est vrai en comparaison du néo-gothique d'un Lassus ou du néo-roman d'un Abadie. Le syncrétisme architectural triomphe pourtant dans le plus vaste monument religieux de la France du XIX^{e} siècle : la cathédrale de Marseille. Dû à Léon Vaudoyer, cet édifice hors du commun fut conçu comme la synthèse tout à la fois de l'architecture d'Occident et de celle d'Orient, du Moyen Âge et de la Renaissance, de l'Europe et de la Méditerranée (fig. 6). Plutôt que de puiser dans un patrimoine provençal peu et mal adapté à l'identité de Marseille, cet ambitieux monument invente un régionalisme inédit, aux références multiples et savantes, seules capables de s'inscrire dans l'horizon exceptionnel de la plus ancienne cité du territoire national devenue la Porte de l'Orient. Ici plus qu'ailleurs se concrétise le rêve saint-simonien[23]. Du port de la Joliette, il fut poursuivi sur les hauteurs de la colline de La Garde où l'architecte Henri Espérendieu a construit la basilique Notre-Dame dans un esprit en tous points identique à celui de la nouvelle Major.

Les présupposés idéologiques ne semblent pas avoir été les mêmes pour Pierre Bossan dans la constitution progressive de ce que l'on ne peut manquer d'appeler un « style Bossan », exclusivement réservé au domaine religieux et atteignant sa plus haute expression dans la basilique Notre-Dame de Fourvière à Lyon (fig. 7)[24]. On touche ici à un milieu artistique d'une grande originalité. Lyon est peut-être la seule ville française au XIX^{e} siècle capable de ne puiser qu'en elle-même pour alimenter sa propre création intellectuelle. Or, ce qu'elle trouve en son fonds a presque toujours une teinte spiritualiste, parfois même mystique. C'est pourquoi Bossan, dans le domaine architectural, est un cas à nul autre pareil. Contrairement à Vaudoyer, il n'a rien écrit qui puisse faire dire de lui qu'il fut aussi un théoricien, pas même qu'il eut le goût des spéculations théoriques. Apparemment, rien ne le rapproche de la pensée socialisante d'un Leroux ou d'un Lamennais. Et pourtant son œuvre le range sans conteste aux côtés des tenants de l'historicisme. D'ailleurs, sa formation le rapproche de Vaudoyer, puisque son maître, qu'il ne cessa jamais d'admirer, n'était autre que Labrouste, l'un des aînés de la génération de 1830 qui introduisit en architecture le point de vue historiciste. Il fallait pour la capitale des Gaules quelque chose qui rappelât « l'âge basilical par excellence, l'ère vraiment sacerdotale et

23. Barry Bergdoll, "La cathédrale de Marseille : fonctions politiques d'un monument éclectique", *Bulletin de la Société d'histoire de l'art français*, 1986, éd. 1988, pp. 129-143.

24. Philippe Dufieux, *Le mythe de la Primatie des Gaules. Pierre Bossan (1818-1888) et l'architecture religieuse en Lyonnais au XIX^{e} siècle*, Lyon, PUL, 2004.

hiératique de l'architecture chrétienne » qu'appelait de ses vœux Joseph Bard[25]. Quelque chose qui fût capable d'évoquer le temps de saint Irénée et de sainte Blandine, le temps où le christianisme fraîchement arrivé de Palestine était encore tout empreint de sémitisme biblique. En un sens, l'allure « assyrienne » reconnue par Huysmans dans la basilique de Fourvière n'était pas incongrue. Tout comme la cathédrale de Vaudoyer à Marseille, avec ses tourelles de mosquée cairote, l'allure assyrienne de Notre-Dame de Fourvière élargit l'horizon lyonnais à un Orient de rêve. Et dans un cas comme dans l'autre, l'identité locale est exprimée sans rien puiser dans un patrimoine local.

Au terme d'un parcours qui mériterait bien plus que des évocations élusives, il semble permis d'avancer une conclusion sans nuance : le régionalisme dans l'architecture religieuse du XIX^e^ siècle n'émane pas des cultures régionales mais de volontés dirigées à partir du centre. Le dernier cas mentionné, celui de Bossan, pourrait être pris pour un contre-exemple, ou une sorte d'exception qui confirme la règle, puisqu'il s'agit d'un architecte d'origine locale ayant toujours travaillé dans sa ville et dans sa région. Or, si la spiritualité qu'expriment ses ouvrages est bien peut-être propre à la cité lyonnaise du XIX^e^ siècle, le syncrétisme de ses formes dépend d'une démarche plus générale — dont il serait possible de montrer tout ce qu'elle doit à un Labrouste.

Aussi, le régionalisme architectural dans le siècle de l'éclectisme n'est-il pas une simple alternative à des formules nationales. Il ne se conçoit pas comme une offensive à l'encontre des schémas parisiens mais comme une « couche » d'identité supplémentaire rajoutée à l'identité nationale. Au moins dans le domaine architectural, peut-être faudrait-il abandonner la vision d'un conflit permanent entre Paris et la province. Pensés ensemble et par les mêmes esprits, le national et le régional, loin de s'opposer l'un à l'autre, se renforcèrent mutuellement, redoublant ainsi l'affirmation identitaire.

25. Joseph Bard, *Manuel général d'archéologie sacrée burgundo-lyonnaise*, Lyon, Guyau père et fils, 1844, p. 77.